



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 24/06/2024

Reçu en préfecture le 24/06/2024

Publié le

ID : 045-214500498-20240604-D2024060403-DE

n°enregistrement ACTES

Conseil Municipal ***Délibération numéro 2024060403***

Date de la
convocation
30/05/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre juin à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de BOUZY-LA-FORET se sont réunis, à la mairie.

Date
d'affichage
30/05/2024

Présents : Mmes et MM. Florence BONDUEL, Jean-Claude TONDU, Christian TOUSSAINT, Yann GOLLION, Christian AMEUR, Sylvie VUILLET, Aurélia BLOT, Gilberte BADAIRE, François DAUBIN, Aurélie DAUBIN, Ilona BERNY-VILFROY, Dominique BAUDOIN, Catherine FOUCAULT, Sophie THIRET épouse ALLION.

Nombres de
membre

Absents donnant pouvoir : Jonathan RÉMENÉ à Christian TOUSSAINT.

En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

Absent :

**Délibération
2024060403**

Subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes pour l'organisation de la brocante/vide-greniers le 20.05.2024.

Pour 14
Contre 0
Abstention 1

Vu la brocante/vide grenier organisée par le comité des fêtes de Bouzy la Forêt le 20.05.2024,

Vu la perception par la commune de 3 625,5€ de droit d'occupation du domaine public (3.5€ ml / j),

LE CONSEIL MUNICIPAL, à la majorité

Décide de reverser en intégralité cette somme sous forme de subvention exceptionnelle au comité des Fêtes (imputée au budget au compte 65748).

Le Maire,
Florence BONDUEL

Le Secrétaire de séance,
Ilona BERNY-VILFROY
Conseillère municipale.

Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>